

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2021 A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 AVRIL 2021

SECTEUR DU CREDIT-BAIL

Le secteur du leasing a affiché en 2020 une production globale de 11,5 milliards de dirhams hors taxes, marquant ainsi une baisse de 31,3%. Cette nouvelle production est composée à 81,6% de crédit-bail mobilier avec 9,38 milliards de dirhams réalisés en 2020 et à 18,4% de leasing immobilier avec 2,11 milliards de dirhams de réalisations en 2020.

A fin décembre 2020, l'encours net comptable de l'ensemble des sociétés de leasing du secteur s'est élevé à 48,7 milliards de dirhams hors taxes, en diminution de 3,7%. MAGHREBAIL se maintient en 2ème position avec une part de marché de 24,13%.

EVALUATION DES IMPACTS COVID-19

Face à la crise pandémique, l'approche de gestion de crise adoptée par Maghrebail a visé d'abord la sécurité sanitaire des collaborateurs et partenaires ainsi que l'accompagnement de nos clients, tout en veillant au maintien de la solidité financière de notre Etablissement.

Les processus ont été revus, en faisant preuve de beaucoup d'agilité, afin de s'adapter aux contraintes sanitaires en privilégiant le télétravail et en assurant une gestion de crise par une tenue régulière de comités de crise.

MAGHREBAIL a également adhéré aux mesures édictées par le comité de veille économique pour accompagner et soutenir les secteurs fortement touchés par cette crise, par la mise en place d'un moratoire pour le remboursement des redevances de crédit-bail. Face au flux massif de ces demandes de report, leur traitement a nécessité la mise en place d'une procédure adaptée qui assure la qualité du service à la clientèle et la sécurisation des risques opérationnels.

Ainsi le moratoire a porté sur 2.783 dossiers, 8.677 échéances reportées avec un impact sur le produit net financier de 71.8 millions de dirhams à fin décembre 2020 soit 16% du Produit Net Financier.

ACTIVITE DE MAGHREBAIL

Dans un contexte sanitaire lié à la pandémie du COVID-19, MAGHREBAIL ressort avec un encours net comptable de 11,260 milliards de dirhams hors taxes en baisse de 8% relativement à 2019. Il est constitué à 55% d'équipements et à 45% de biens immobiliers.

La nouvelle production de MAGHREBAIL s'est élevée à 2.064 millions de dirhams hors taxes, en baisse de 46,08% relativement à l'année précédente.

Les acquisitions d'équipements se sont situées à 1.724 millions de dirhams hors taxes avec une moyenne par opération de 757 milliers de dirhams.

Le crédit-bail immobilier s'établit à 341 millions de dirhams, portant ainsi la moyenne par opération à 4,7 millions de dirhams.

La structure des réalisations globales par secteur utilisateur se présente comme suit : le secteur Tertiaire se place en tête et représente à lui seul 69,5% de la production globale contre 72,3% l'année précédente, alors que l'Industrie en constitue 14,1% et le BTP 16,4%.

Dans la ventilation de la production globale par type de biens, les machines et équipements industriels se situent en tête avec 29,08% des réalisations ; suivis par les véhicules utilitaires avec 23,72%; les véhicules de tourisme se placent en troisième position avec 21,19%, les terrains et construction avec 16,51%, les engins de travaux publics avec 5,65%; enfin le matériel informatique & bureautique représentent 3,38% du total des réalisations.

Par segment d'entreprises, la grande entreprise représente 39,5% de la production en 2020, contre 31,5% pour la PME et 29,0% pour la TPE et professionnels.

EXAMEN DES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020 et proposition d'affectation des résultats

Le chiffre d'affaires se situe à 3.503 millions de dirhams hors taxes à fin décembre 2020, en baisse de 3,4% par rapport à fin décembre 2019.

Les amortissements des biens donnés en crédit-bail représentent 76,9% du chiffre d'affaires et ont connu une baisse de 2,8%. Notons que Bank al Maghrib ainsi que la DGI avaient autorisé un traitement dérogatoire des amortissements pour les contrats ayant fait l'objet de report.

Les frais financiers ont atteint 375,2 millions de dirhams en 2020, en diminution de 6,4% par rapport à l'exercice 2019. Ils représentent 10,3% du chiffre d'affaires. Parallèlement l'endettement global est en diminution de 9%.

Le produit net social de l'exercice 2020 atteint 392,5 millions de dirhams hors taxes et le produit net financier ressort à 434,6 millions de dirhams, en hausse de 15,2% par rapport à décembre 2019.

Le ratio charges d'exploitation / encours brut moyen se situe à 0,65% en 2020 contre 0,64% un an plus tôt.

Sur le plan du recouvrement, la mise en place de moratoire leasing pour les clients en difficulté n'a pas été suffisante pour freiner l'évolution des impayés et du provisionnement.

Les retours impayés marquent une forte évolution de 40% par rapport à fin décembre 2019. Une stratégie de recouvrement des impayés, mobilisant les différentes entités de MAGHREBAIL, a été déployée pour accélérer le recouvrement des impayés notamment ceux de l'exercice pour lesquels le taux de recouvrement a atteint 61,39%.

Après dotation de l'exercice 2020 aux provisions pour créances en souffrance de 222,3 millions de dirhams, reprise de provisions pour créances en souffrance de 70,5 millions de dirhams et une reprise nette des provisions complémentaires des créances compromises, correspondant à la provision de l'encours des immobilisations résiliées, de 57,6 millions de dirhams, la dotation nette aux provisions de l'exercice se situe à 94,1 millions de dirhams contre une dotation nette de 62,7 millions de dirhams un an plus tôt.

Au 31 décembre 2020, le taux de provisionnement des créances en souffrance se situe à 86,98% après 86,83% en décembre 2019.

Compte tenu d'un résultat non courant de -13.689 KDH, le résultat avant impôts au 31 décembre 2020 se situe à 101,6 MDH, en baisse de 43,3% par rapport à fin décembre 2019. Compte tenu du taux de l'IS de 37%, le résultat net de l'exercice s'élève à 64.241 KDH après 106.619 KDH en décembre 2019, en baisse de 39,75%.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale la répartition suivante du bénéfice net de l'exercice 2020 :

Bénéfice net de l'exercice	64.241.303,17
Réserve légale	-
Report à nouveau antérieur	303.273.014,99
Bénéfice distribuable	367.514.318,16
Dividendes (30 dh/action)	41.525.460,00
Solde à reporter à nouveau	325.988.858,16

Ainsi, les fonds propres après répartition s'élèveraient au 31 décembre 2020 à 879.564.944,96 dirhams.

Le dividende de 30 dirhams par action, arrêté selon les règles statutaires et les propositions du Conseil, sera mis en paiement à partir du 12 juillet 2021.

Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale Ordinaire de donner quitus entier et définitif aux Administrateurs en fonction au 31 décembre 2020 pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

Le Conseil d'Administration demande ensuite à l'Assemblée Générale Ordinaire d'entendre lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et de l'approuver en conséquence.

Il lui est également proposé de maintenir à 1.200.000 dirhams par an le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs.

Enfin, le Conseil a approuvé le projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

PREVISION DE L'EXERCICE 2021

Dans un contexte conjoncturel difficile avec un niveau élevé d'incertitude lié à la crise du COVID-19, ainsi qu'une reprise timide de l'économie sur le plan national et international, MAGHREBAIL prévoit une production de 3 milliards de dirhams au courant de l'exercice 2021.

Ces prévisions peuvent être révisées à fin juin 2021 en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et la conjoncture économique.

En parallèle, l'enveloppe de refinancement à lever est estimée en 2021 à 4.400 millions de dirhams.

Le produit net social est estimé à 389,6 millions de dirhams hors taxe affichant un chiffre d'affaire en hausse de 4,82% à la clôture de l'exercice 2021.

Les dotations nettes de reprise de provisions des créances en souffrance sont estimées à 140 millions de dirhams en 2021.

Le résultat net au 31.12.2021 devrait s'établir à 88,44 millions de dirhams, en augmentation de +37,7% par rapport à l'exercice 2020.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Dans le cadre de son dispositif de gouvernance et dans le but de répondre aux exigences de la directive de Bank Al Maghrib et de se conformer à la vision gouvernance groupe, MAGHREBAIL a mis en place un ensemble de règles qui régissent le fonctionnement de son Conseil d'Administration :

- Un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration.
- Une charte des comités spécialisés qui en définit la mission et l'organisation.
- Une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, la politique de conflits d'intérêts, le processus de désignation d'Administrateur et les modalités d'évaluation de la performance du Conseil d'Administration et des comités spécialisés.

Le dispositif de Contrôle Interne de MAGHREBAIL s'articule en deux types de contrôles complémentaires, un contrôle permanent et un contrôle périodique.

- Le contrôle permanent comprend un contrôle de premier niveau, consistant en les contrôles effectués par la personne qui initie l'opération ou par son responsable hiérarchique direct et un contrôle de second niveau, Contrôle exercé par les fonctions indépendantes du contrôle permanent (Risque, Contrôle Permanent, Conformité) : Fonctions exclusivement dédiées au contrôle permanent sans pouvoir d'engagement impliquant une prise de risque et indépendantes des entités opérationnelles. Le département du contrôle Permanent est rattaché au Directeur Général
- le contrôle de 3ème niveau assuré par l'audit interne de MAGHREBAIL et le Contrôle Général Groupe Bank of Africa : Le contrôle de 3ème niveau est un dispositif indépendant des entités opérationnelles ayant pour mission d'évaluer, dans le cadre d'une approche objective, rigoureuse et impartiale, l'efficacité du dispositif de Contrôle Interne de MAGHREBAIL. Le département Audit interne rapporte directement au comité d'audit et des risques.

Ces différents niveaux de contrôle sont complétés par une gouvernance appropriée (Comité de Coordination de Contrôle Interne – 3 CI) qui assure aux différents niveaux de l'organisation, une coordination globale et cohérente des différents acteurs et des résultats des contrôles.

Concernant la fonction Conformité, Maghrebail s'attache à observer un niveau élevé d'intégrité et honnêteté dans la conduite de ses affaires tout en veillant à la prise en considération et l'application des lois, règles et règlements en vigueur.

La fonction du contrôle interne ainsi que la fonction gestion des risques sont directement rattachées au Président Directeur Général de MAGHREBAIL

Concernant la gestion des conflits d'intérêts, MAGHREBAIL examine régulièrement, dans le cadre du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration, les transactions et les encours avec les apparentés.

Par ailleurs, MAGHREBAIL dispose d'un Code de déontologie ainsi qu'un dispositif de lutte anti-blanchiment et en assure l'application.

SYSTEME D'INFORMATION

MAGHREBAIL dispose d'un système d'information ouvert sur plusieurs plateformes :

- Un ERP modulaire et sécurisé par métier qui donne l'accès en temps réel à l'information gérant l'intégralité du cycle de vie du métier du leasing ;
- Une plateforme de Business Intelligence, un outil d'aide à la décision qui permet d'établir les différents reportings internes de statistiques et de contrôles ;
- Un logiciel de gestion des process de manière rationnelle et partagée ;
- Un ERP de gestion comptable, Trésorerie et Communication Bancaire ;
- Une Application de gestion du recouvrement et Contentieux ;
- Une plateforme de gestion du patrimoine documentaire.

Dans la continuité de la transformation digitale enclenchée par MAGHREBAIL depuis 2012, MAGHREBAIL a rendu la consultation des dossiers de leasing transparente et plus accessible à ses clients. En créant la « LEASEBOX » qui permet à ses clients de retrouver en ligne, gratuitement et en toute sécurité, les informations utiles pour suivre la situation de leurs contrats, récupérer directement une copie de leur dossier ou des duplicatas de leurs factures.

En 2013, MAGHREBAIL a lancé une application mobile permettant la consultation des dossiers de leasing sur les smartphones et les tablettes. Cette nouvelle interface permet à l'utilisateur de réaliser des simulations, faire des géolocalisations des agences de la société et découvrir les produits commercialisés par MAGHREBAIL.

En 2016, MAGHREBAIL élargit l'ouverture de son système d'information et met à la disposition de ses fournisseurs la « LEASEBOX PARTENAIRES » qui permet de suivre la situation de leur commande jusqu'au règlement.

En 2017, MAGHREBAIL s'associe au Centre Monétique Interbancaire pour permettre le règlement en ligne de ses factures par carte bancaire Visa, Mastercard ou toute carte bancaire nationale homologué par le CMI.

INFORMATIONS SUR LES DETTES FOURNISSEURS

Conformément au 1er alinéa de l'article 78-4 de la loi précitée na 15-95, MAGHREBAIL fait état de la décomposition par échéance du solde de ses dettes fournisseurs :

En milliers de dirhams

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A= B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	MONTANT DES DETTES ECHUES			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture Exercice N-1	155 489	1 902	36 478	58 518	55 974	2 617
Date de clôture Exercice N	150 036	1 442	22 253	75 503	22 198	28 641